

Conseil Municipal
16.09.2011
Procès Verbal

Sous la présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : COURBIER - GRAS – DEL CONFETTO – COMTE – GRAVEZAT - —FRANCE – HLYWA – GARCIA – MALACHANNE – MERLE – PERTUS – RIOS – ROUQUETTE – ROUX - SINET

Procurations : GARD a donné procuration à COURBIER

BELLAGAMBA a donné procuration à MERLE

AYMARETTI a donné procuration à DEL CONFETTO

GUILLEMET a donné procuration à RIOS

GAUFFROY a donné procuration à ROUX

Excusée : ALLARD.CROUZET

Absente : TEYSSIER.JAVEL

Le procès verbal de la dernière séance est adopté

Deux délibérations sont retirées de l'ordre du jour

- convention avec le Cté agglo, entretien espaces verts communautaires (à revoir)
- délégation au Congrès des Maires de novembre (pas urgent)

INFOS : parmi les informations données par le Maire en début de séance :

- fusion Rhodia Salvay

- enquête publique en cours pour régularisation demande d'autorisation de poursuivre exploitation : usine Axens

- analyses eau, air, sol sur le territoire communal en cours, premiers résultats fin novembre

- construction usine Sita Sud se poursuit selon le planning.

Visite du comité de suivi début octobre

inauguration exposition et maquette en novembre

- photovoltaïque sur les toits communaux : difficultés, rencontre avec Valeco à ce sujet dans les jours qui viennent

- vigilance s'impose concernant la ferme volonté des sociétés pétrolières de mettre en œuvre le permis accordés dans la région

- vigilance à propos des effectifs maternelle pouvant entraîner une fermeture de classe à la rentrée : soutien aux mouvements prévus le 27 septembre

- félicitations aux parents d'Alice Allard.Crouzet

DELIBERATIONS (votées à l'unanimité)

n°1 - Convention avec Secours Catholique

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec cet organisme pour l'occupation d'un bureau au centre médico-social à titre gracieux (bureau précédemment occupé par l'assistante sociale).

n°2 - Convention avec Orange

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec cet organisme pour formaliser l'enfouissement du réseau téléphone dans le quartier du Fauconnier (1^{ère} tranche en cours).

n°3 - Convention avec ERDF

Le Conseil autorise le Maire à signer avec cet organisme une convention dite « convention présence » afin de renforcer et pérenniser ses relations avec la commune et définir diverses procédures lors d'incidents climatiques.

n°4 - Convention avec ERDF

Le Conseil autorise le Maire à signer avec cet organisme une convention nécessaire pour l'obtention préalable à la délivrance des permis de construire, du chiffrage des extensions éventuellement nécessitées par l'état du réseau. Service donnant lieu à rémunération.

n°5 - Taxe d'aménagement

Cette nouvelle taxe issue de la loi du 29.12.2010 remplace l'ancienne taxe locale d'équipement. Elle peut-être fixée à un taux différent selon les secteurs à aménager et faire l'objet d'exonérations. Il convient d'en fixer le taux.

Le Conseil décide de le fixer à 5 % (sans secteur et sans exonération) c'est-à-dire au même taux que l'ancienne TLE (à compter du 1.03.2012).

n°6 - Taxe d'électricité (nouvelle disposition)

Nous percevons une taxe assise sur une fraction de la facture du consommateur et fixée en pourcentage.

Elle rapportait 58 000 € par an environ.

La nouvelle taxe qui remplace la précédente est basée sur un barème : 0,75 € par mégawatt heure, affecté d'un coefficient multiplicateur. Compte tenu des dépenses d'éclairage public (mise en discrétion) etc...)

Le conseil décide d'une coefficient égal à 8 (à compter du 1.01.2012)

n°7 - Contrat assurance groupe (statutaire pour le personnel)

La délibération consiste à adopter la proposition du Centre de Gestion qui a lancé un appel d'offres pour notre compte et retenu les propositions de l'assureur AXA.

Durée du contrat par capitalisation 4 ans (à compter du 1.01.2012)

taux 5,50 % (agent CNRACL) et 1,09 % (agent IRCANTEC)

franchise : 10 jours

n°8 - Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe 1.01.2012

Pour permettre l'avancement d'un agent.

Le poste créé sera déclaré vacant au centre de gestion.

Un arrêté du Maire nommera l'agent à ce poste

n°9 - Création d'un poste de techniciens au 1.08.2011

Pour permettre l'avancement d'un agent.

Le poste sera déclaré vacant au centre de gestion.

Un arrêté du Maire nommera l'agent à ce poste.

n°10 - Demande de subvention au SMDE

Le Conseil adopte le projet (2^{ème} tranche) d'enfouissement des réseaux aériens et réfection de l'éclairage public, av. Jalabert pour un montant de 241 000 € HT et demande son subventionnement au SMDE sur son budget 2012.

n°11 - Modification budgétaire (BP 2009)

Le conseil décide d'affecter au compte 1342 : 10 530,60 € (amendes de police) qui avaient été à tort inscrits au compte 1332.

n°12 - Régie du livre « Salindres d'hier et d'aujourd'hui »

Cette régie ne fonctionne plus faute de nouveaux acheteurs (les ventes ont couvert les frais), le conseil décide de supprimer cette régie et décide que désormais les ouvrages disponibles seront offerts (nouveaux arrivants etc..)

n°13 - Photovoltaïque à Rhodia

Sur 10 ha une société se propose d'installer des capteurs pour une production annuelle de 5 mw, soit la consommation équivalente de tous les foyers salindrois (société solaire direct). Le Conseil donne un avis favorable à cette opportunité et souhaite que malgré les difficultés actuelles elle se réalise.

n°14 - Frais de stage

Le Conseil décide que les repas pris par 3 employés qui participeront au 1^{er} forum du système d'information géographique organisé par le Pays des Cévennes le 30.09.2011 seront remboursés.

n°15 - Autorisation d'ester au Tribunal Administratif

Le Conseil autorise le Maire à défendre la commune avec recours au cabinet d'avocat Margal suite à la requête déposée par la secrétaire générale pour diminution abusive de ses responsabilités et privation abusive de ses rémunérations.